

35-24

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 13 - Procurations : 2 - Votants : 15

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 OCTOBRE 2024**

Date de convocation

17 octobre 2024

Date d'affichage

17 octobre 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt quatre, le 25 octobre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Azzedine AZZOUG, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, Mme Pamela GRIDEL, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Jacques VESIN, Mme Armelle LE GAL.

Étaient absents excusés avec procuration : M. Sébastien GADOT (donne procuration à M. Aurélien LEY), M. Christian CHOUET (donne procuration à M. Jean-Pierre BAILLY).

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Pamela GRIDEL.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION BFC (EFFILOGIS et TEA), du SYDED, de
l'ADEME ET DU FONDS VERT DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉNOVATION DE BÂTIMENTS
PUBLICS**

Délibération N°35-24

Après avoir rappelé que la commune de Badevel, avait délibéré favorablement en avril 2024 au lancement de la phase de réalisation du projet "Living Lab Badevel H2-Bois", (Délibération N°12-24) lauréate en avril 2024 de la phase de déploiement du programme national Démonstrateur de la ville durable, Monsieur le Maire rappelle que le bilan des résultats des études réalisées de début septembre 2022 à fin octobre 2023, a conduit à structurer en 3 volets distincts résumés ci-après :

→ Volet 1 : AMI DVD – France 2030 : LIVING LAB BADEVEL Village Durable

- Rénovation thermique bâtiments mairie-écoles, construction du bâtiment Smart-Grid 4.0 en réhabilitation d'une friche amiantée, Ombrière solaire, désimperméabilisation cour d'école, Systèmes énergétiques Solaire - Biomasse - Aérothermique, Systèmes numériques à base d'Intelligence Artificielle pour l'autonomie énergétique, Jumeaux numériques perceptifs-cognitifs-proactifs, Smart-Grid 4.0, Véhicule électrique avec borne de recharge intelligente (mode "Vehicle to Grid"), Groupement en Autoconsommation Collective, Réplication via une Start-up et via les filières industrielles (Pôles de compétitivité Véhicule du Futur et Buil and Connect)
 - Dépenses d'investissement : 7 352 935 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 5 172 732 € HT(70,3%)
 - France 2030" : 2 989 269 €,
 - Financement collectivités territoriales : 1 396 905 €,
 - Financement national : 358 636 €,
 - Financement partenaires : 427 922 €,
 - Autofinancement commune : 2 180 203 € HT(29,7%)
- Volet 2 : TID (Région BFC) – AMI Doubs engagé pour le climat (CD25) - BADEVEL Instrumentation du Smart Grid 4.0 (H2 stationnaire)
- Systèmes Hydrogène (Electrolyseurs, Réservoirs H2, Pile à combustible, Échangeurs à plaques, Unité d'avitaillement véhicules) et instrumentation numérique
 - Dépenses d'investissement : 500 000 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 353 000 HT(70,6%)
 - Autofinancement commune : 147 000 € HT(29,4%)
- Volet 3 : PLH PMA - BADEVEL – Eco-lotissement 4.0
- Eco-lotissement, 4x2 Maisons laboratoire à énergie positive, Matériaux biosourcés, Domotique et instrumentation, Jardin en permaculture partagés, Smart-Grid, Réplication
 - Dépenses d'investissement : 2 899 519 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 900 000 HT (31%)
 - Autofinancement commune : 1 999 519 € HT(69%)

Le coût total du projet "Living Lab Badevel H2-Bois" s'élève à 10 752 454€ HT, dont :

- 6 425 732€ HT (59,7%) de subventions et de recettes d'investissement,
- 1 628 000 € (15,1%) de recettes sous forme de FCTVA,
- 2 698 722 € HT (25%) d'autofinancement pour la Commune de Badevel.

L'objet de la présente délibération concerne le Volet 1 : AMI DVD – France 2030 : LIVING LAB BADEVEL Village Durable du programme cité précédemment, pour lequel il convient de solliciter des demandes de subventions :

- à la Région Bourgogne Franche Comté au titre des dispositifs : Effilogis et Territoire en Action - TEA, dont le programme de la Commune de Badevel a été inscrit dans l'instance de concertation coordonné par Pays de Montbéliard Agglomération.
- auprès du Syndicat d'Énergies du Doubs (SYDED) au titre du dispositif "Fonds de Transition Énergétique" mis en place en 2017, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et la chaufferie biomasse. Alimenté par une partie des recettes issues de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE), ce fonds est destiné à soutenir les projets d'investissements contribuant à l'effort de transition énergétique, pour les communes de moins de 2000 habitants.
- aux services déconcentrés de l'Etat au sein du département du Doubs - Préfecture du Doubs au titre du dispositif France Nation Verte - Fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires. De manière plus précise, il s'agit de l'action "Renforcement de la performance

environnementale : encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux” et de l’action “Recyclage foncier”, principal véhicule de soutien financier public à la réhabilitation de friches,

- au Conseil Départemental du Doubs au titre du dispositif AMI FATCE Le Doubs engagé pour le climat et des contrats P@C 2022-2028 visant à faciliter l’articulation des politiques départementales avec les stratégies et les priorités locales exprimées dans les projets de territoires, ceci dans un souci de cohérence, d’efficacité et de lisibilité de l’action publique. Ces contrats P@C se déclinent en 2 volets : Soutien aux dynamiques territoriales (ex volet A) et soutien à la vie locale (ex volet B).
- à l’ADEME au titre du dispositif “Études de faisabilité des projets de chaufferie biomasse”.

Les différentes demandes de subventions ventilées selon les différents objets à financer et selon les différents co-financeurs figurent dans le tableau ci-dessous, en complément des différentes subventions déjà acquises dans le cadre du programme France 2030 : Démonstrateur de la Ville Durable dont le premier versement de 15% de 2 920 588 € HT, soit 438 088,2 € HT,, vient d’être transféré sur le compte de la Commune de Badevel.

	Projet BADEVEL Village Durable (AMI - DVD - FRANCE 2030)
Action 1 - Energie solaire - H2 stationnaire - Bois pour bâtiment tertiaire	
Action 1-1 Mairie	907 805 €
France 2030	393 624 €
Département - P@C B Bonifié	120 000 €
Effilogis	150 000 €
Fonds Vert (rénovation)	184 181 €
SYDED (plafond rénovation)	60 000 €
Action 1-2 Ecoles	1 281 458 €
France 2030	606 045 €
Département - P@C A	306 358 €
Effilogis	200 000 €
Fonds Vert (rénovation)	109 055 €
SYDED (plafond rénovation)	60 000 €
Action 1-3 Construction du Smart Grid et du Parking sous ombrière	1 728 946 €
France 2030	1 106 599 €
Département FACTE - Bâtiment	450 000 €
Département PAC A - Chaufferie	32 790 €
Département PAC B - Parking	29 507 €
Fond vert - friches	59 800 €
Syded (chaufferie)	44 650 €
ADEME (étude de faisabilité bois) 70%	5 600 €
Action 1-4 Systèmes énergétiques numériques	479 170 €
France 2030	379 170 €
Autofinancement UTBM	100 000 €
Total	4 397 378 €

Il convient, dans le cadre de la présente délibération, d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les différentes demandes de subventions auprès des différents co-financeurs figurant dans le tableau ci-dessous pour les différents objets à financer répertoriés dans le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- Voix POUR : 15
 - Voix CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les différentes demandes de subventions auprès des différents co-financeurs figurant dans le tableau ci-dessous pour les différents objets à financer répertoriés dans le tableau ci-dessus
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget 2025 les différentes lignes de crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance le 25 octobre 2024

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 26 octobre 2024 et publication ou notification le 26 octobre 2024

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE BADEVEL' with the number '25490' at the bottom. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

Samuel GOMES